



**SYMALIM
SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT
ET LA GESTION DE L'ILE DE MIRIBEL JONAGE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021**

N° : 2021-052

OBJET : Clôture du compte courant n° 29726132000 ouvert au nom du Comité de défense bassin versant du Canal de Jonage dissous le 16 novembre 1990 lors de la création du Syndicat intercommunal d'Aménagement du Canal Jonage

Date de la convocation : **Judi 23 septembre 2021**

Secrétaire de Séance : **Mme POMMAZ**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois du mois de septembre, les membres du Comité Syndical du SYMALIM (syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage) se sont réunis. Cette réunion a eu lieu à la salle des fêtes de Saint-Maurice-de-Beynost en raison des mesures sanitaires et de distanciation physique.

Nombre de délégué·e·s : 30	Présent·e·s : 20	en droits de vote	: 64,5
Nombre de droits de vote : 105	Pouvoirs : 4	en droits de vote	: 20
	Votant·e·s : 24		
	en droits de vote		: 84,5

Liste des présent·e·s :

nombre de votes /délégué·e

METROPOLE DE LYON	M. ATHANAZE	5 + 10
	M. BENZEGHIBA	5
	MME CREUZE	5 + 5
	MME DEHAN	5
	MME FAUTRA	5
	M. GOMEZ	5
	MME GROSPELLE	5
	M. QUINIOU	5
	M. RAY	5
	MME REVEYRAND	5

	M. SELLES	5
	M. VIEIRA	5
CONSEIL DEPARTEMENTAL AIN	M. GAITET	4
CCMP	M. GIRARD	1,5
	MME TERRIER	1,5
LYON	M. CHAPUIS	5,5
	MME TOMIC	5,5
VILLEURBANNE	M. BRISSARD	4
	M. VERMEULIN	4
DECINES-CHARPIEU	MME FAUTRA	3
	M. ALLOIN (SUPPLEANT)	3
MEYZIEU	M. QUINIOU	3
VAULX-EN-VELIN	M. FISCHER	3 + 5
JONAGE	M. BARGE	2
MIRIBEL	M. LADOUCE	2
BEYNOST	M. MANCINI	1
JONS	MME LE GREN	1
NEYRON	M. VINCENT	1
NIEVROZ	M. THIEBAUT	1
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST	M. GOUBET	1
THIL	MME POMMAZ	1

Ont donné pouvoir :

M. Vieira à Mme Creuze

M. Gomez à M. Fischer

Mme Dehan à M. Athanaze

Mme Grosperin à M. Athanaze

Madame la Présidente expose,

Un compte bancaire est toujours ouvert au Crédit Agricole Centre Est au nom du « Comité de défense du bassin versant du Canal de Jonage » domicilié à la Mairie de Décines-Charpieu (créé en 1977).

Le Comité de défense du bassin versant du Canal de Jonage a été dissous le 16 novembre 1990, lors la création du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Canal de Jonage, mais le compte bancaire n'a pas été clôturé.

Le Syndicat intercommunal d'Aménagement du Canal de Jonage a été dissous le 1er janvier 2017 suite à la fusion de 3 syndicats : le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du Grand Parc, le Syndicat de la Rize et le Syndicat d'Aménagement du Canal de Jonage.

Le nouveau Syndicat créé le 1er janvier 2017 est le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel Jonage.

Le Symalim souhaite clôturer le compte bancaire n° 29726132000 ouvert auprès du Crédit Agricole Centre Est – Agence de Décines – 131 avenue Jean Jaurès, au nom du Comité de défense bassin versant du Canal de Jonage dissous le 16 novembre 1990 lors de la création du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Canal de Jonage dont le solde créditeur s'élève à 1 357,75 €.

Vu l'exposé de la Présidente,
Et après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Comité Syndical :

- **AUTORISE** la Présidente à clôturer le compte bancaire n° 29726132000 auprès du Crédit Agricole Centre Est Agence de Décines.

- **DEMANDE** que le solde créditeur d'un montant de 1 357,75 € soit reversé au SYMALIM
- **DIT** que la recette sera inscrite au Budget du Symalim en section de fonctionnement sur le compte 7788..

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

La Présidente
Catherine CREUZE



